

# Votre appartement en zone A pour 941,69 € par mois hors assurance sur 25 ans

## **Appartement 3 pièces lot B212 à 281 000 € :**

Mensualité pour un appartement 3 pièces lot B212 de 60,37 m<sup>2</sup> habitables + balcon 10,12 m<sup>2</sup> avec 2 place de stationnement en sous-sol lot n°1067 et lot n°1068, situé au 1<sup>er</sup> étage de la résidence Roses Marine à Grasse – Votre appartement 3 pièces en zone A pour 941,69 € par mois les 25 premières années\*.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 281 000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par les clients), Apport (30 000€ + frais liés à l'opération), 102 000 € de prêt à taux zéro sur 20 ans dont 5 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 149 000 € sur 25 ans à 1,60% (Sur la base d'un ménage composé de 3 personnes et un revenu fiscal de référence n-2 de 48 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions).

Taux effectif global : 1,60% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 941.69 € - Coût total du crédit de 31 446,22 € - Selon le barème en vigueur en juillet 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur. €

VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com). SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Cannes - SARL Ravel Finance Conseil, agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS 802459404 – Courtier en crédits immobilier et mandataire en assurance immatriculé au registre de l'orias ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 14004318 et Mandataire pour le regroupement de crédits de CFC (mandataire non exclusif n° ORIAS 07 006 221). Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur [www.vousfinancer.com](http://www.vousfinancer.com)